

Les premiers mobiles avec module de paiement

Effectuer des petits achats avec son téléphone mobile sera une pratique de plus en plus répandue dans les années à venir. Un test avec plus de 3000 abonnés au téléphone mobile a eu lieu à Nice avec succès. Ce test va s'étendre à plusieurs grandes villes de métropole dont Paris. Pour les J.O de 2012 à Londres, Samsung et Visa devraient mettre le dispositif en place.

Quel type de téléphone faut-il avoir ?

Pour payer avec votre téléphone, vous devez disposer d'un modèle équipé de la technologie NFC (Near Field Communication ; Communication en champ proche) est une technique de télécommunication par radio à très courte distance.



Ce système émet des ondes radio qui permet une identification sans aucun contact. Le client peut effectuer des petits achats via ce mode de paiement et à condition que le commerçant soit équipé d'une borne de paiement spécifique. Le système est limité aux sommes inférieures à 20 euros. Au-delà de ce montant, le consommateur doit entrer un code sur le clavier du terminal.

L'Etat français va encourager le développement de cette technologie en soutenant de nombreux projets dans ce domaine pouvant faciliter la vie des français dans les petits achats au quotidien.

La perte ou le vol du téléphone seront garantis dans la mesure où les données bancaires intégrées dans la banque de données du téléphone seront sécurisées.

Pour les commerçants, ce système permettra de limiter l'utilisation courante d'argent liquide. Ce système pour le moment ne se substitue pas à la carte bleue mais constitue en un moyen complémentaire pour les petits achats.

Ce dispositif sera appelé à être le porte-monnaie électronique du futur. On pense même que cette nouvelle technologie au fil du temps va finir par se substituer totalement à la monnaie fiduciaire.